

Encinitas (Californie) – Un signalement d’objet aérien non identifié filmé au crépuscule



Un nouveau témoignage a été enregistré le 22 décembre 2025 par le *National UFO Reporting Center* (NUFORC), à la suite de l’observation d’un objet aérien inhabituel au-dessus de la ville d’Encinitas, en Californie. Le signalement, effectué par un observateur unique se présentant comme un expert en aviation, décrit le passage silencieux d’un engin de grande taille, filmé depuis une zone résidentielle.

Selon les données communiquées, l’observation a eu lieu à 16 h 50, heure locale, et a duré environ une minute. L’objet, de forme discoïdale et de couleur gris argenté, aurait été aperçu à une altitude estimée de 300 mètres, se déplaçant à une vitesse comprise entre 80 et 90 miles par heure. Sa taille apparente est comparée à celle d’un avion de chasse. L’engin aurait évolué dans une direction nord-nord-ouest, avec un angle d’élévation évalué à 50 degrés.

L’observateur affirme que l’objet ne produisait aucun bruit perceptible et ne présentait ni ailes visibles ni signes d’un système de propulsion conventionnel. Il souligne que le silence de l’engin contraste avec les sons ambiants audibles sur l’enregistrement vidéo, notamment le sifflet lointain d’un train situé à plusieurs kilomètres du lieu de tournage. Selon lui, un avion ou un hélicoptère aurait été entendu bien avant d’entrer dans le champ de la caméra.

Le témoin indique également que ce type de phénomène serait fréquent dans le secteur, survenant régulièrement après le coucher du soleil. Il évoque l’existence de plusieurs « modèles » distincts d’objets, certains semblant osciller légèrement en vol, tandis que d’autres se déplaceraient de manière rectiligne. Lors du visionnage complet de la séquence, il affirme avoir remarqué un second objet suivant le premier, cette fois doté d’une lumière visible, tandis qu’un hélicoptère était clairement audible dans la zone.

La vidéo a été capturée à l’aide d’une caméra à vision nocturne d’entrée de gamme, ce qui explique la qualité granuleuse des images. Le témoin reconnaît les limites techniques de son matériel, tout en affirmant que celles-ci n’altèrent pas, selon lui, la réalité de l’observation.

Malgré ces éléments, le NUFORC classe provisoirement le cas dans la catégorie « aéronef – probable », une qualification fréquemment utilisée lorsque les données disponibles ne permettent pas d’exclure une origine conventionnelle. Aucune confirmation indépendante n’est venue étayer l’hypothèse d’un phénomène aérien non

identifié au sens strict.

Ce signalement s'inscrit dans une longue série d'observations rapportées le long de la côte californienne, une région régulièrement citée dans les bases de données consacrées aux phénomènes aériens inexplicables. Comme dans de nombreux cas similaires, l'absence de preuves matérielles concluantes laisse place à des interprétations divergentes, entre méprise aéronautique et phénomène encore non élucidé.

Sources

- nuforc.org

O.V.N.I. - 3 janvier 2026 - Wakonda - CC BY 2.5